

214C0690
FR0000075228-OP006-AS02

2 mai 2014

Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

BOURSORAMA

(Euronext Paris)

Le 30 avril 2014, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société BOURSORAMA déposée par Société Générale Corporate & Investment Banking, agissant pour le compte de Société Générale (cf. D&I 214C0662 du 30 avril 2014).

La note d'information de Société Générale (visa n° 14-166 en date du 29 avril 2014) et la note en réponse de la société BOURSORAMA (visa n° 14-167 en date du 29 avril 2014) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués publiés le 30 avril 2014 et ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte du **5 mai 2014 au 16 mai 2014 inclus**.

Société Générale Corporate & Investment Banking se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de la société Société Générale des actions qui seront apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions BOURSORAMA non détenues par l'initiateur ou l'un des membres du concert auquel il appartient¹.

Nyse Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

¹ Il est rappelé que Société Générale et Hodefi et CaixaBank, sociétés contrôlées par la Caja d'Estalvis i Pensions de Barcelona, ont déclaré agir de concert (cf. D&I 214C0453 du 25 mars 2014).